

## ANNEE:

## DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 ET A L'ANNEXE I DU REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN CONCERNANT LA

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (\*)

B) EXERCER LES FONCTIONS OU ACTIVITES REMUNEREES CI-APRES:

Adjoint à la Mairie de Saint. Menne Conseiller communantaire de Saint. Etienne Metropole

<sup>(\*)</sup>SI L'ESPACE EST INSUFFISANT, VOUS POUVEZ INTRODUIRE DES ANNEXES. CELLES-CI SONT A ADRESSER, AVEC UN EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SUIVANT(S):		
	. financiers:	
(*)	alloués par	
	. en personnel:	
(*)	alloués par	
	. en matériel:	
(*)	alloués par	
D) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:		
	Date: 17/06/ 2004	Signature:

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.